



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

zones urbaines sensibles

Question au Gouvernement n° 2102

Texte de la question

M. le président. La parole est à Mme Chantal Robin-Rodrigo.

Mme Chantal Robin-Rodrigo. Ma question s'adresse à M. Claude Bartolone, ministre délégué à la ville.

L'économie de notre pays va mieux. Le chômage, depuis 1997, n'a cessé de baisser et ce grâce à la politique volontariste menée par le gouvernement de Lionel Jospin. (Rires et exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe Démocratie libérale et Indépendants. - Applaudissements sur les bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert et du groupe socialiste. - «Voilà ! La question va être une action de grâces !» sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance.)

M. Pierre Lellouche. Mais oui, bravo ! Grâce à vous !

Mme Chantal Robin-Rodrigo. Eh oui ! Plus de 700 000 chômeurs ont ainsi retrouvé le chemin de l'emploi.

Pour autant, il reste encore des poches de résistance sur notre territoire où les choses vont moins vite.

(Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.) Là résident nos concitoyens les plus démunis, et sans doute les plus éloignés du marché du travail.

Les quarante-quatre zones franches créées sous le gouvernement d'Alain Juppé n'ont été que très peu créatrices d'emplois et de richesses pour les habitants de ces quartiers. («Eh oui !» sur plusieurs bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur les bancs du groupe Démocratie libérale et Indépendants.) Elles ont surtout bénéficié à quelques entreprises peu soucieuses de l'emploi mais spécialistes de la chasse à la subvention et aux exonérations de charge.

(Applaudissements sur les bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert. - Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. le président. Mes chers collègues, un peu de calme.

M. Pierre Lellouche. C'est de la provocation, monsieur le président ! («Un ex-voto», et sourires sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

Mme Chantal Robin-Rodrigo. Ma question sera donc simple. Quelles mesures comptez-vous prendre pour que les banlieues en difficulté ne restent pas en marge de la reprise économique ? (Applaudissements sur les bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert et sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la ville.

M. Claude Bartolone, ministre délégué à la ville. Madame la députée, vous avez raison de le souligner, la situation s'est améliorée. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe Démocratie libérale et Indépendants. - «Tiens donc !» sur les mêmes bancs.) Je ne comprends d'ailleurs pas les réactions de certains. J'aurais espéré que l'opposition comme la majorité puissent se sentir concernées par l'annonce que le pays va mieux. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.) Cette amélioration doit pouvoir bénéficier à tous, pour qu'après le temps de la souffrance, pour certains de nos concitoyens, vienne le temps de l'espérance en l'avenir. (Mêmes mouvements.)

Le Gouvernement, sous l'impulsion notamment de Martine Aubry, a décidé que chaque demandeur d'emploi dans les quartiers serait reçu individuellement (Rires et exclamations sur les bancs du groupe du

Rassemblement pour la République et du groupe Démocratie libérale et Indépendants) que soient étudiées les mesures d'accompagnement social et d'aide au retour vers l'emploi donc il doit bénéficier.

Avant de rechercher des activités économiques susceptibles de s'installer dans ces quartiers, nous avons décidé de soutenir, dès septembre prochain, les activités qui existent déjà. Un fonds a notamment été créé pour prendre en compte les obligations des entreprises implantées dans ces territoires populaires, notamment en termes de primes d'assurance et de matériels pour sécuriser les installations. Le but est d'appréhender la situation réelle, et les charges inhérentes.

Dans le cadre du prochain budget seront proposées aux élus et aux partenaires économiques et sociaux des mesures qui tiendront compte de la leçon à tirer des zones franches urbaines. Seront proposées aux entreprises qui acceptent de faire le pari des territoires des ristournes en termes fiscaux et sociaux.

Celles qui accepteront de s'installer dans ces territoires, d'employer des habitants de ces quartiers, celles qui accepteront de contribuer à faire reculer le chômage dans ces quartiers, obtiendront le soutien du Gouvernement et de la représentation nationale. (Exclamations sur les mêmes bancs.)

Mesdames, messieurs les députés, le moment est venu de montrer à nos concitoyens, qui ont quelquefois payé un lourd tribut social durant la période que nous avons connue,...

M. Pierre Lellouche. Eh oui, depuis 1981 !

M. le ministre délégué à la ville. ... qu'est fini le temps où il n'était question que de baisser les bras, au risque parfois de sombrer dans la délinquance. Il est temps de dire à celles et ceux qui auront la volonté de retrouver leur place dans la société qu'ils peuvent compter sur le Gouvernement. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (3^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2102

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : ville

Ministère attributaire : ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mai 2000, page 4275

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 18 mai 2000